

TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE DE CAPITALISATION DU PROJET

« PEEPITE- Parents, Enseignants et Elèves Pour l'Inclusion de Tous à l'Ecole »

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Parents, Enseignants et Elèves, Pour l'Inclusion de Tous à l'Ecole-PEEPITE », l'ONG ACRA lance un appel à consultation pour l'étude de capitalisation du projet.

Le consultant sera chargé de la préparation et de l'animation d'une évaluation participative du projet, de la rédaction d'un document de capitalisation, selon les Termes de Référence suivants.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE DE CAPITALISATION DU PROJET

ACRA est une ONG internationale présente au Sénégal depuis 1984 et qui travaille en partenariat avec les organisations locales, les services déconcentrés et les autorités nationales et locales dans les secteurs de l'eau, des migrations, des énergies renouvelables et de l'éducation.

Depuis décembre 2020, ACRA intervient dans le domaine de l'éducation inclusive à travers le projet PEEPITE financé par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) du Gouvernement princier de Monaco. Le projet vise, en complémentarité avec les projets DEECLIQ et FAIRE L'ECOLE financés par la coopération italienne qui se déroulent dans la même zone d'intervention, à contribuer à « garantir l'accès à une éducation des enfants en situation de handicap dans les villages cibles des régions de Kaolack, Kaffrine, Sédhiou et Kolda » avec comme objectif spécifique « Le renforcement des mécanismes scolaires et communautaires d'inclusion des enfants en situation de handicap ». Cette action est mise en œuvre en partenariat avec ISCOS, Humanité & Inclusion, COSYDEP et FSAPH. Le projet intervient dans un contexte où l'un des défis majeurs dans le système éducatif sénégalais demeure la scolarisation et le maintien des groupes vulnérables dont les enfants en situation de handicap.

Considérant les données de 2013, le taux d'enfants handicapés de 7 à 16 ans n'ayant jamais été scolarisés ou déscolarisés était de 66% par rapport à celui de 47% pour l'ensemble des enfants du Sénégal. Cette donnée est encore plus préoccupante si l'on regarde uniquement les cas de non-scolarisation, estimés à 87,5%.

Parmi les facteurs qui expliquent ces taux on peut citer :

- Le manque de connaissances pédagogiques de la part des enseignants à propos des stratégies d'éducation inclusive ;
- L'absence de matériel pédagogique adapté aux besoins des enfants handicapés ;

- L'exclusion des enfants handicapés lors de la réalisation des activités scolaires (curriculaires et extra curriculaires)
- L'absence de mesures spéciales pour appuyer les ménages dans la prise en charge des enfants handicapés ;
- La présence de préjugés à l'égard de personnes handicapées, portés parfois par les parents d'enfants handicapés eux-mêmes, qui souvent ne les enregistrent pas à l'état civil.

Au regard de tous ces facteurs, le projet PEEPITE, entend contribuer aux multiples efforts accomplis par l'Etat du Sénégal dans sa politique éducative qui s'inscrit dans l'ODD4 visant à « *assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous* » d'ici 2030.

Le projet a débuté en décembre 2020 pour une durée de 02 ans et prendra fin le 28 février 2022.

Le projet vise les objectifs et les résultats suivants :

Objectif spécifique : Renforcer les mécanismes scolaires et communautaires d'inclusion des enfants en situation de handicap dans les villages cibles des régions de Kaolack, Kaffrine, Sédhiou et Kolda

Résultats attendus :

R1 : Les stratégies sont mises en place au niveau des écoles pour l'inclusion des enfants handicapés dans le milieu scolaire

R2 : Un environnement communautaire favorable à l'inclusion et au suivi des enfants handicapés est promu

R3 : Les capacités de la communauté scolaire dans la promotion de l'inclusion des enfants handicapés sont renforcées

Le projet devant arriver à termes, beaucoup de réalisations ont été faites et méritent d'être évaluées et documentées. C'est dans cette optique qu'ACRA et ses partenaires souhaitent capitaliser les acquis du projet. Il s'agira d'identifier et de documenter les résultats atteints par le projet et pour la capitalisation elle portera particulièrement sur les bonnes pratiques, leçons apprises et succès, à travers l'expérience des « clubs des mères »/associations des mères d'élèves » et identifier les pistes de pérennisation.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La capitalisation devra contribuer à recueillir les changements et les expériences générées par le projet en particulier dans le cadre de la mise en place des « clubs des mères »/associations de mères d'élèves afin de produire de la connaissance partageable. Au préalable le consultant devra analyser les résultats de l'ensemble du projet afin de bien mener l'étude de capitalisation. Cette analyse portera sur :

- 1) L'état d'avancement du projet (degré de réalisation des activités, qualité de réalisation des

activités, indicateurs d'impact)

2) Les résultats atteints, au regard des objectifs : le consultant procédera à une analyse approfondie afin de définir dans quelle mesure les activités réalisées ont permis d'atteindre les résultats et les objectifs du projet

3) Le degré de mobilisation de la population et des partenaires locaux

Plus spécifiquement, l'étude de capitalisation devra :

1. Documenter les expériences (bonnes pratiques et leçons apprises) sur la démarche de participation communautaire pour l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.
2. Identifier les expériences/innovations en matière de mécanismes communautaires de protection des enfants et de participation à l'éducation portées par les femmes et les impacts sur le niveau de prise en charge des besoins scolaires des enfants en situation de handicap et sur la participation communautaire autour de l'école.
3. Utiliser les produits de la capitalisation pour communiquer et diffuser les bonnes pratiques en interne pour la pérennisation et en externe pour la mise à l'échelle (plan de dissémination)

III. METHODOLOGIE D'EXECUTION

a) Phase préparatoire

Cette phase devra intégrer à la fois l'analyse des documents et la préparation proprement dite de la mission :

- Séance de travail préliminaire avec les responsables du projet « PEEPITE » pour une meilleure compréhension et un bon cadrage de la mission ;
- Exploitation de la documentation existante, notamment le document de projet, les rapports d'activité et autres outils de mise en œuvre du projet ;
- Elaboration et validation des outils de collectes (questionnaires, guides d'entretien).

b) Phase de déroulement de la mission

La mission sur le terrain (Kaolack, Kaffrine, Kolda, Sédhiou) sera essentiellement marquée par :

- Interviews et discussions avec le personnel du projet « PEEPITE » ;
- Echanges avec les différentes parties prenantes (IA et IEF et leurs points focaux éducation inclusive, Directeurs d'écoles, Chefs d'établissement, APE, AME) ;
- Entretiens individuels et focus group auprès des bénéficiaires du projet. (Elèves en situation de handicap, clubs d'élèves/Gouvernement scolaire, clubs des mères/AME)

c) Phase de rapportage et de restitution

Cette phase sera marquée par :

- Une restitution sommaire et orale du travail effectuée à l'équipe du projet « PEEPITE » à l'issue de la mission ;

- La rédaction et la transmission d'un rapport provisoire au commanditaire afin de recueillir les observations et amendements ;
- La production et la transmission du rapport définitif avec prise en compte des observations et amendements du commanditaire.

IV. LIVRABLES

- 01 Document de capitalisation comprenant :
 - Les éléments d'innovation
 - Les bonnes pratiques
 - Une fiche des bonnes pratiques des « clubs des mères »/Associations des mères d'élèves pour une mise à l'échelle

V. PROFILS ET COMPETENCES DU CONSULTANT

- Diplôme universitaire (Bac + 5 ans) en sciences sociales, développement international/local ou secteur pertinent ;
- Expériences prouvées dans la réalisation d'au moins 03 études de capitalisation. Des travaux de capitalisation de projet dans le domaine de l'éducation, protection des enfants, seront considérés comme un atout ;
- Bonne connaissance des méthodes de collecte, d'analyse/traitement des données et de présentation des résultats ;
- Bonne connaissances des techniques et démarches de capitalisation de l'expérience et des bonnes pratiques ;
- Bonne capacité organisationnelle y compris la capacité de fournir les livrables dans les délais impartis ;
- Excellentes capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse

VI. MODALITES D'EXECUTION

Le consultant va contracter avec ACRA. La Représentante Pays et le Chef du projet « PEEPITE » prendront part à la phase préparatoire et à celle de restitution en fournissant l'appui nécessaire pour le bon encadrement de la mission ainsi que le support pour le déroulement de la mission sur le terrain (prise de contacts avec les bénéficiaires et les différentes parties prenantes).

a) Durée de la mission

La durée souhaitée pour l'exécution de ladite consultation est **du 01 janvier 2022 au 20 février 2023**. La mission se déroulera dans les quatre régions (Kaolack, Kaffrine, Kolda, Sédhiou) d'intervention du projet. Il est demandé au consultant de proposer un calendrier qui tienne compte aussi bien des

objectifs que de la méthodologie proposée. Le **rapport final** est attendu pour le **20 février 2023 au plus tard**.

b) Lieu d'exécution de la mission

L'évaluation et l'étude de capitalisation seront menées dans les écoles et villages sites d'intervention polarisés par les IEF de Kaffrine, Koungheul, Malème Hodar, Birkilane (Région de Kaffrine), IEF de Kaolack commune, Kaolack département, Nioro, Guinguinéo (Région de Kaolack), IEF de Kolda, Médina Yoro Foulah, Vélingara (Région de Kolda), IEF de Sédhiou, Goudomp, Bounkiling (Région de Sédhiou)

c) Règlement de la prestation

La rémunération du consultant sera réglée en trois tranches de paiement par chèque bancaire remis directement au prestataire ou par virement, selon la modalité suivante :

- 40 % à la signature du contrat ;
- 30 % à l'approbation du rapport provisoire ;
- 30 % à l'approbation du rapport final.

d) Considérations éthiques

L'évaluation doit respecter les droits des personnes interviewées en leur garantissant confidentialité et sécurité. Le rapport de l'évaluation est la propriété d'ACRA, qui décidera par rapport à son usage. Les parties (ACRA et le Consultant) conviennent d'observer la confidentialité sur toutes informations liées à l'étude.

VII. MODALITE DE REPONSE ET SELECTION

Tout consultant intéressé par la présente mission est invité, après avoir pris connaissance des termes de référence, à soumettre un dossier comportant :

- Une offre technique (maximum 5 pages), une lettre de motivation, un CV détaillé avec 3 références, la mission, la portée des travaux, la méthodologie proposée et les questions d'évaluation clés ;
- Une offre financière détaillée des estimations des coûts pour les services rendus, y compris ressources humaines et tous les frais/taxes. L'offre financière doit comprendre tous les coûts de terrain liés (hébergement, per diem, transports...).

Les dossiers de candidature sont attendus par courrier électronique à l'adresse acrasenegal@acra.it avec objet « Etude de capitalisation projet « PEEPITE », **au plus tard le 23 décembre 2022 à 20 heures**.